

FCP de droit français

NOVA FLEXIBLE

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : AMPLEGEST
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : CTF

AMPLEGEST - 50 Boulevard Haussmann - 75009 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	12
3. Rapport de gestion	16
4. Informations réglementaires	20
5. Certification du Commissaire aux Comptes	29
6. Comptes de l'exercice	34
7. Annexe(s)	86
Information SFDR	87

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NOVA FLEXIBLE - Part AC

Fonds Commun de Placement géré par AMPEGEST

Nom de l'initiateur : AMPEGEST

Code Isin : FR0011321298

Site internet : www.amplegest.com

Devise du produit : EUR

Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 24/09/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : NOVA FLEXIBLE est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le produit n'a pas d'échéance. Il a été créé le 8 novembre 2012 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs : Ce Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de la recherche d'une performance nette de frais supérieure à +5% par an, sur la durée de placement recommandée (5 ans). Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le Fonds est géré selon le style de gestion flexible et peut être investi dans toutes classes d'actifs, toutes zones géographiques et tous secteurs. En plus d'une allocation d'actifs réactive, le portefeuille bénéficie d'une véritable diversification internationale. Le processus d'allocation d'actif suit d'abord une approche top down (analyse de l'environnement macro-économique et scoring qui vient alimenter une matrice d'allocation d'actifs théorique). Cette analyse est complétée par une approche bottom up (utilisation de filtres qualitatifs et quantitatifs, choix des zones géographiques et secteurs économiques, sélection des supports d'investissements les plus adaptés et construction d'un portefeuille diversifié pour maximiser la probabilité d'atteindre l'objectif de gestion).

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le portefeuille est exposé au risque de taux qui peut varier de 0 à 100% de l'actif net.

Le Fonds investit sur les marchés de taux au travers d'obligations souveraines, d'entreprises, obligations convertibles, obligations callable/puttable, TCN et d'OPCVM/FIA obligataires et/ou monétaires, de toutes zones géographiques (y compris les pays émergents jusqu'à 50%) ni de contrainte de répartition dette publique / dette privée. La part exposée en obligations est constituée en titres investment grade (jusqu'à 100% de l'actif net) ou en titres High Yield ou non notés (jusqu'à maximum 50% de l'actif net). Compte tenu des opérations d'emprunt d'espèces et de la composante taux, la sensibilité globale du portefeuille est comprise entre -2 et 10.

L'exposition au risque actions est comprise entre 0 et 100% de l'actif net via des titres vifs et des OPCVM/FIA d'actions. Cette exposition peut être réduite à 0% par le biais de couvertures, ce qui a pour conséquence de neutraliser les effets des variations des marchés actions sur le portefeuille. La gestion est discrétionnaire tant au niveau des zones géographiques d'investissement (y compris pays émergents jusqu'à 35%), des secteurs d'activités que de la taille des capitalisations boursières (de 0% à 30% en actions

de petites capitalisations (<150 millions €) et de moyennes capitalisations (< 1 md euros)). L'exposition aux secteurs liés aux matières premières et métaux précieux est limitée à 30% de l'actif net. Ces investissements sont effectués via des fonds sectoriels. Le Fonds peut également être investi en OPCVM (de 0 à 100%) ou FIA (de 0 à 30%), français ou européens mettant en œuvre une gestion diversifiée.

Le Fonds peut être soumis au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Le Fonds peut se trouver ponctuellement en position débitrice (dans la limite de 10% de son actif net) et avoir recours à l'emprunt espèce (dans la limite de 10% de son actif net).

Le Fonds se réserve la possibilité de recourir aux instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés/organisés, dans le but de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, taux et devises, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

Affectation des sommes distribuables : Cette part est une part de capitalisation. Les revenus (distributions de dividendes et plus-values nettes réalisées) sont automatiquement réinvestis dans le fonds.

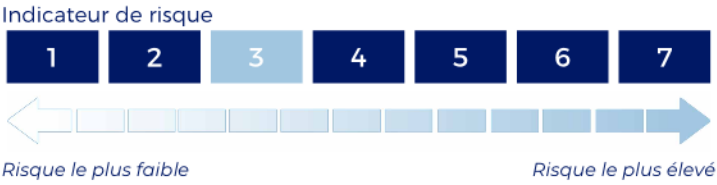
Investisseurs de détail visés : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés d'actions et de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

Dépositaire : CACEIS Bank

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs actions sur demande auprès de CACEIS Bank. Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 et réglées J+2.

Informations complémentaires : Le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@amplegest.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de liquidité : Le FCP peut être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations.

Risque de change : Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. »

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
		(Période de détention recommandée)	
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
	Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 230 €
		Rendement annuel moyen	-27.69%
	Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 840 €
		Rendement annuel moyen	-11.58%
	Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 140 €
		Rendement annuel moyen	1.42%
	Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 250 €
		Rendement annuel moyen	12.49%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et décembre 2022, intermédiaire entre janvier 2017 et janvier 2022 et favorable entre décembre 2012 et décembre 2017.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios	(Période de détention recommandée)	
Coûts totaux	575 €	1 870 €
Incidence des coûts annuels (*)	5.84%	3.50% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.37% avant déduction des coûts et de 0.87% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.15% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	215 €
Coûts de transaction	0.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de +5% par an, calculée selon la méthodologie de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	56 €

La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? _____

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ? _____

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.

Conformément aux dispositions de l'article L621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes _____

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/nova-flexible/shares/fr0011321298-ac>

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : <https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

Le fonds est classifié catégorie « Article 8 » au sens du Règlement « SFDR » car il promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NOVA FLEXIBLE - Part IC

Fonds Commun de Placement géré par AMPEGEST

Nom de l'initiateur : AMPEGEST

Code Isin : FR0011321306

Site internet : www.amplegest.com

Devise du produit : EUR

Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 24/09/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : NOVA FLEXIBLE est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le produit n'a pas d'échéance. Il a été créé le 8 novembre 2012 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs : Ce Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de la recherche d'une performance nette de frais supérieure à +5.9% par an, sur la durée de placement recommandée (5 ans). Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le Fonds est géré selon le style de gestion flexible et peut être investi dans toutes classes d'actifs, toutes zones géographiques et tous secteurs. En plus d'une allocation d'actifs réactive, le portefeuille bénéficie d'une véritable diversification internationale. Le processus d'allocation d'actif suit d'abord une approche top down (analyse de l'environnement macro-économique et scoring qui vient alimenter une matrice d'allocation d'actifs théorique). Cette analyse est complétée par une approche bottom up (utilisation de filtres qualitatifs et quantitatifs, choix des zones géographiques et secteurs économiques, sélection des supports d'investissements les plus adaptés et construction d'un portefeuille diversifié pour maximiser la probabilité d'atteindre l'objectif de gestion).

Le portefeuille est exposé au risque de taux qui peut varier de 0 à 100% de l'actif net.

Le Fonds investit sur les marchés de taux au travers d'obligations souveraines, d'entreprises, obligations convertibles, obligations callable/puttable, TCN et d'OPCVM/FIA obligataires et/ou monétaires, de toutes zones géographiques (y compris les pays émergents jusqu'à 50%) ni de contrainte de répartition dette publique / dette privée. La part exposée en obligations est constituée en titres investment grade (jusqu'à 100% de l'actif net) ou en titres High Yield ou non notés (jusqu'à maximum 50% de l'actif net). Compte tenu des opérations d'emprunt d'espèces et de la composante taux, la sensibilité globale du portefeuille est comprise entre -2 et 10.

L'exposition au risque actions est comprise entre 0 et 100% de l'actif net via des titres vifs et des OPCVM/FIA d'actions. Cette exposition peut être réduite à 0% par le biais de couvertures, ce qui a pour conséquence de neutraliser les effets des variations des marchés actions sur le portefeuille. La gestion est discrétionnaire tant au niveau des zones géographiques d'investissement (y compris pays émergents jusqu'à 35%), des secteurs d'activités que

de la taille des capitalisations boursières (de 0% à 30% en actions de petites capitalisations (<150 millions €) et de moyennes capitalisations (< 1 md euros)). L'exposition aux secteurs liés aux matières premières et métaux précieux est limitée à 30% de l'actif net. Ces investissements sont effectués via des fonds sectoriels. Le Fonds peut également être investi en OPCVM (de 0 à 100%) ou FIA (de 0 à 30%), français ou européens mettant en œuvre une gestion diversifiée.

Le Fonds peut être soumis au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Le Fonds peut se trouver ponctuellement en position débitrice (dans la limite de 10% de son actif net) et avoir recours à l'emprunt espèce (dans la limite de 10% de son actif net).

Le Fonds se réserve la possibilité de recourir aux instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés/organisés, dans le but de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, taux et devises, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

Affectation des sommes distribuables : Cette part est une part de capitalisation. Les revenus (distributions de dividendes et plus-values nettes réalisées) sont automatiquement réinvestis dans le fonds.

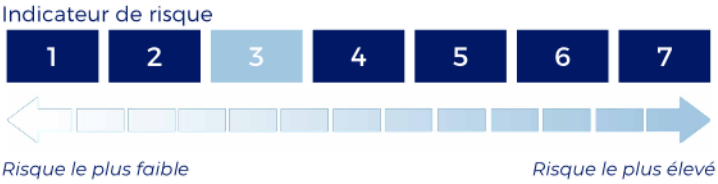
Investisseurs de détail visés : La Part s'adresse à tous souscripteurs et plus particulièrement aux personnes morales et institutionnel. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

Dépositaire : CACEIS Bank

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs actions sur demande auprès de CACEIS Bank. Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 et réglées J+2.

Informations complémentaires : Le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@amplegest.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	
		(Période de détention recommandée)		
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
	Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 970 €	7 110 €
		Rendement annuel moyen	-30.29%	-6.60%
	Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 890 €	8 900 €
		Rendement annuel moyen	-11.08%	-2.31%
	Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 200 €	10 740 €
		Rendement annuel moyen	2.01%	1.44%
	Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 310 €	12 200 €
		Rendement annuel moyen	13.14%	4.05%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et décembre 2022, intermédiaire entre janvier 2017 et janvier 2022 et favorable entre décembre 2012 et décembre 2017.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios	(Période de détention recommandée)	
Coûts totaux	532 €	1 646 €
Incidence des coûts annuels (*)	5.39%	3.06% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.50% avant déduction des coûts et de 1.44% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.55% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	155 €
Coûts de transaction	0.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de +5,9% par an, calculée selon la méthodologie de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	71 €

La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? _____

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ? _____

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.

Conformément aux dispositions de l'article L621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes _____

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/nova-flexible/shares/fr0011321306-ic>

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : <https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

Le fonds est classifié catégorie « Article 8 » au sens du Règlement « SFDR » car il promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NOVA FLEXIBLE - Part FC

Fonds Commun de Placement géré par AMPLEGEST

Nom de l'initiateur : AMPLEGEST

Code Isin : FR001400SOM7

Site internet : www.amplegest.com

Devise du produit : EUR

Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPLEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPLEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 24/09/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : NOVA FLEXIBLE est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le produit n'a pas d'échéance. Il a été créé le 8 novembre 2012 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs : Ce Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de la recherche d'une performance nette de frais supérieure à +5.4% par an, sur la durée de placement recommandée (5 ans). Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le Fonds est géré selon le style de gestion flexible et peut être investi dans toutes classes d'actifs, toutes zones géographiques et tous secteurs. En plus d'une allocation d'actifs réactive, le portefeuille bénéficie d'une véritable diversification internationale. Le processus d'allocation d'actif suit d'abord une approche top down (analyse de l'environnement macro-économique et scoring qui vient alimenter une matrice d'allocation d'actifs théorique). Cette analyse est complétée par une approche bottom up (utilisation de filtres qualitatifs et quantitatifs, choix des zones géographiques et secteurs économiques, sélection des supports d'investissements les plus adaptés et construction d'un portefeuille diversifié pour maximiser la probabilité d'atteindre l'objectif de gestion).

Le portefeuille est exposé au risque de taux qui peut varier de 0 à 100% de l'actif net.

Le Fonds investit sur les marchés de taux au travers d'obligations souveraines, d'entreprises, obligations convertibles, obligations callable/puttable, TCN et d'OPCVM/FIA obligataires et/ou monétaires, de toutes zones géographiques (y compris les pays émergents jusqu'à 50%) ni de contrainte de répartition dette publique / dette privée. La part exposée en obligations est constituée en titres investment grade (jusqu'à 100% de l'actif net) ou en titres High Yield ou non notés (jusqu'à maximum 50% de l'actif net). Compte tenu des opérations d'emprunt d'espèces et de la composante taux, la sensibilité globale du portefeuille est comprise entre -2 et 10.

L'exposition au risque actions est comprise entre 0 et 100% de l'actif net via des titres vifs et des OPCVM/FIA d'actions. Cette exposition peut être réduite à 0% par le biais de couvertures, ce qui a pour conséquence de neutraliser les effets des variations des marchés actions sur le portefeuille. La gestion est discrétionnaire tant au niveau des zones géographiques d'investissement (y compris pays émergents jusqu'à 35%), des secteurs d'activités que

de la taille des capitalisations boursières (de 0% à 30% en actions de petites capitalisations (<150 millions €) et de moyennes capitalisations (< 1 md euros)). L'exposition aux secteurs liés aux matières premières et métaux précieux est limitée à 30% de l'actif net. Ces investissements sont effectués via des fonds sectoriels. Le Fonds peut également être investi en OPCVM (de 0 à 100%) ou FIA (de 0 à 30%), français ou européens mettant en œuvre une gestion diversifiée.

Le Fonds peut être soumis au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Le Fonds peut se trouver ponctuellement en position débitrice (dans la limite de 10% de son actif net) et avoir recours à l'emprunt espèce (dans la limite de 10% de son actif net).

Le Fonds se réserve la possibilité de recourir aux instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés/organisés, dans le but de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, taux et devises, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

Affectation des sommes distribuables : Cette part est une part de capitalisation. Les revenus (distributions de dividendes et plus-values nettes réalisées) sont automatiquement réinvestis dans le fonds.

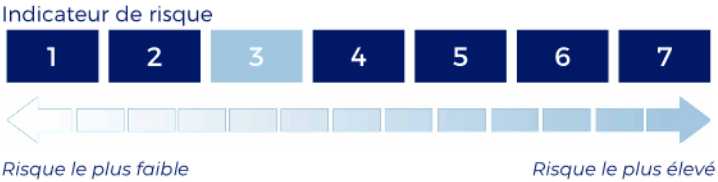
Investisseurs de détail visés : La souscription de cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via les intermédiaires financiers fournissant le service de conseil en investissements indépendant ou le service de gestion pour le compte de tiers ou des distributeurs qui sont soumis à des législations nationales interdisant toute rétrocession aux distributeurs.

Dépositaire : CACEIS Bank

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs actions sur demande auprès de CACEIS Bank. Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1 et réglées J+2.

Informations complémentaires : Le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@amplegest.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	
		(Période de détention recommandée)		
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
	Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 420 €	7 480 €
		Rendement annuel moyen	-25.80%	-5.63%
	Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 830 €	8 810 €
		Rendement annuel moyen	-11.67%	-2.49%
	Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 060 €	9 980 €
		Rendement annuel moyen	0.57%	-0.04%
	Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 240 €	10 910 €
		Rendement annuel moyen	12.38%	1.75%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020, intermédiaire entre avril 2019 et avril 2024 et favorable entre juin 2016 et juin 2021.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios	(Période de détention recommandée)	
Coûts totaux	460 €	1 151 €
Incidence des coûts annuels (*)	4.65%	2.27% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.23% avant déduction des coûts et de -0.04% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.40% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	136 €
Coûts de transaction	0.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de +5,4% par an, calculée selon la méthodologie de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. Le chiffre présenté est une estimation.	12 €

La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? _____

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ? _____

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.

Conformément aux dispositions de l'article L621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes _____

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/nova-flexible/shares/frxxxxxxx-fc>

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : <https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

Le fonds est classifié catégorie « Article 8 » au sens du Règlement « SFDR » car il promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

I. Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Voici les modifications communiquées par la lettre aux porteurs du 24/07/2024 :

La société de gestion du Fonds Amplegest a décidé d'effectuer différentes modifications, notamment :

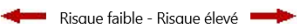
- Fusion absorption du fonds Latitude Equilibre
- Evolution de certaines expositions aux différentes catégories de risques
- Changement de dénomination du fonds

Corrélativement la société de gestion du Fonds Amplegest a décidé de faire évoluer l'approche extra-financière adoptée par le fonds Patrimoine International. En effet, le fonds Patrimoine International va désormais adopter une approche en sélectivité afin d'aboutir à une réduction de l'univers d'investissement de départ d'au moins 20%. En complément de l'application de la politique d'exclusion et de controverse de la société Amplegest, le fonds va s'appuyer sur les notes ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du prestataire MSCI ESG Research. Ainsi, seront désormais exclues de l'univers d'investissement les émetteurs qui ont un Red flag, une note CCC et les valeurs les moins bien notées au niveau du pilier E, S, G ou ESG. La notation extra-financière des valeurs repose désormais sur les indicateurs définis par MSCI ESG Research à savoir notamment les émissions de carbone, la santé et la sécurité et l'éthique des affaires. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

Tableau comparatif des éléments modifiés :

	AVANT	APRES
Régime juridique et politique d'investissement		
Objectif de gestion *	Le FCP a pour objectif d'offrir une performance, nette de frais de gestion, régulière supérieure à celle d'un indice synthétique composé de l'indice Bloomberg Developed Markets Large and Mid Cap Net Return Index EUR (dividendes réinvestis) (20%), Bloomberg Euro Aggregate Treasury Total Return Index value Unhedged EUR (coupons réinvestis) (75%), et de l'€str capitalisé (5%) sur la durée de placement recommandée.	Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif la recherche d'une performance nette de frais supérieure à 5% par an pour la part AC et 5,9% par an pour la part IC, sur la durée de placement recommandée. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
Critères extra-financiers	Patrimoine International ne prend pas en compte les critères extra-financiers et est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ».	L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.
Indicateur de référence	L'indicateur de référence du fonds est un indice synthétique, composé de : • L'indice Bloomberg Developed Markets Large and Mid Cap Net Return Index EUR (dividendes réinvestis), à hauteur de	Néant

	20% (code Bloomberg DMNE Index). • Et de l'indice Bloomberg Euro Aggregate Treasury Total Return Index value Unhedged EUR (coupons réinvestis), à hauteur de 75% (code Bloomberg LEATTREU Index) • Et le taux €str capitalisé, à hauteur de 5% (code Bloomberg : OISESTR).	
Modification du profil rendement/ risque*		
Niveau de Risque/rendement sur une échelle de 1 à 7 *	parts AC et IC  1 2 3 4 5 6 7	parts AC et IC  1 2 3 4 5 6 7

Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques* :	Liste avec les fourchettes d'expositions	Liste avec les fourchettes d'expositions	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
Exposition aux marchés actions	[0% - 35%]	[0% - 100%]	+
Exposition en petites (<150 millions €) et moyennes (<1 md €) capitalisations	[0% - 20%]	[0% - 30%]	+
Exposition en actions de pays émergents (hors OCDE)	[0% - 35%]	[0% - 50%]	+
Exposition en titres spéculatifs 'high yield' ou non notés, dont la notation est inférieure à BBB-	[0% - 20%]	[0% - 50%]	+
Exposition sur les marchés émergents via les instruments de taux	[0% - 100%]	[0% - 50%]	-
Exposition aux matières premières	[0% - 10%]	[0%-30%]	+

Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques		
Stratégie d'investissement	Le fonds est géré selon le style de gestion flexible et peut être investi dans toutes classes d'actifs, toutes zones géographiques et tous secteurs. En plus d'une allocation d'actifs réactive, le portefeuille bénéficie d'une véritable diversification internationale. Le processus d'allocation d'actif suit d'abord une approche top down : • une analyse de l'environnement macro-économique focalisée sur quatre cycles : liquidité, croissance économique, partage de la valeur ajoutée et enfin, appétence au risque des investisseurs, • un scoring qui vient alimenter une matrice d'allocation d'actifs théorique. Une fois l'étape top down passée, cette analyse est complétée par une approche bottom up : • utilisation de filtres qualitatifs et quantitatifs (valorisation, l'analyse technique...) pour déterminer quelles classes d'actifs privilégier, • choix des zones géographiques et secteurs économiques, • sélection des supports d'investissements, titres, OPCVM/FIA, ETF, trackers les plus adaptés, construction d'un portefeuille diversifié pour maximiser la probabilité d'atteindre l'objectif de gestion.	FLEXIBLE INTERNATIONAL est un fonds d'allocation multi-classes d'actifs, dont la gestion cherche à maximiser le rendement au travers d'une gestion active et flexible sur l'ensemble des zones géographiques, l'ensemble des classes d'actifs (actions, taux, crédit, monétaire, devises...) et l'ensemble des secteurs. Dans le cadre des contraintes d'investissement définies, le gérant dispose d'une totale flexibilité dans son allocation d'actifs. L'allocation entre les différentes classes d'actifs via des titres vifs, des OPC y compris des ETF se fonde sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) et peut varier en fonction des anticipations du gérant. Le gérant gère dynamiquement son exposition via des titres vifs, des OPC y compris des ETF aux différents marchés et classes d'actifs éligibles sur la base de ses anticipations de l'évolution de leurs couples rendement/risque en absolu et en relatif. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification de ses investissements. Le gérant peut être amené à prendre des positions acheteuses ou vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille, lorsqu'il considère que ces sous-jacents sont respectivement sous-évalués ou surévalués par le marché. De la même manière, le gérant met en œuvre des stratégies de valeur relative par la combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille. La sélection des titres vifs, des ETF et des OPC est basée en premier lieu sur un screening quantitatif permettant de faire émerger les sous-jacents ayant des profils de performance et de risque conformes aux attentes de l'équipe de gestion. Le fonds est géré selon le style de gestion flexible et peut être investi dans toutes classes d'actifs, toutes zones géographiques et tous secteurs. En plus d'une allocation d'actifs réactive, le portefeuille bénéficie d'une véritable diversification internationale.

Frais et commissions			
Commission de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (Cac, dépositaire, distribution, gestion administrative et comptable)	Part AC : 1,50% % TTC maximum Part IC : 0,90% % TTC maximum	Part AC : 1,80% % TTC maximum Dont : Frais de gestion financière : 1.70 % TTC maximum & Frais de fonctionnement et autres services : 0,10% TTC Part IC : 0,90% % TTC maximum Dont : Frais de gestion financière : 0,80 % TTC maximum & Frais de fonctionnement et autres services : 0,10% TTC	 =
Frais indirects maximum	Part AC et IC : 1,50% TTC maximum	Part AC et IC : 0,50% TTC de l'actif	
Commission de surperformance	Part AC : 20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite 20% Bloomberg Developed Markets Large and Mid Cap Net Return Index EUR (dividendes réinvestis) + 75% Bloomberg Euro Aggregate Treasury Total Return Index value Unhedged EUR (coupons réinvestis) + 5% €str Capitalisé Part IC : 20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite 20% Bloomberg Developed Markets Large and Mid Cap Net Return Index EUR (dividendes réinvestis) + 75% Bloomberg Euro Aggregate Treasury Total Return Index value Unhedged EUR (coupons réinvestis) + 5% €str Capitalisé	Part AC : 20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 5% par an. Part IC : 20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 5,9% par an.	

Informations pratiques		
Dénomination	Patrimoine International	Flexible International

*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 19/07/2024.

II. Changements de l'exercice à venir

Néant.

Préambule :

Nova Flexible est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif la recherche d'une performance nette de frais supérieure à 5% par an pour la part AC, 5,4% par an pour la part FC et à 5,9% par an pour la part IC, sur la durée de placement recommandée. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Nova Flexible est classifié catégorie « Article 8 » au sens du Règlement « SFDR » car il promeut les caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

I. Performance financière de l'OPCVM

A. Revue des marchés

Sur le plan économique, l'Europe, et en particulier le couple franco-allemand, reste le maillon faible, tandis que les États-Unis continuent de tirer la croissance mondiale. La Chine tourne encore au ralenti mais pourrait commencer à bénéficier des réformes visant à assainir les finances publiques locales et à relancer la demande. L'inflation semble avoir durablement quitté ses niveaux d'excès, mais les cibles des banques centrales ne sont toujours pas atteintes. Au regard de la trajectoire récente de l'inflation (qui ne décélère plus), les banques centrales pourraient d'ailleurs conclure leur cycle d'assouplissement monétaire plus rapidement que prévu, ou du moins en ralentir le rythme. On observe déjà cette tendance dans le discours de la Fed aux États-Unis lors de la réunion de fin 2024. Dans le même temps, cinq ans après le début de la pandémie de COVID-19, les chaînes d'approvisionnement et logistiques montrent enfin des signes de stabilisation.

Au cours de l'année 2024, le fonds a bénéficié de leur allocation sur les marchés américains. La dynamique boursière a été tirée par la croissance des bénéfices enregistrée par les grandes entreprises technologiques dans un contexte de concentration du marché.

Notre allocation sur les actions européennes est restée en revanche mesurée toute l'année alors que le Dollar US a été présent dans les fonds en tant que vecteur principal de diversification.

Ces axes d'allocations ont été mis en place dans le cadre de la combinaison de nos différents axes d'analyses. D'un point de vue quantitatif, la diversification était présente entre les US, l'Inde le Japon et le Dollar US.

D'un point de vue conjoncturel, nous croyons par ailleurs depuis 2023 à la vigueur de l'économie américaine d'une part et d'autre part à la force démographique indienne qui devrait continuer à favoriser l'émergence continue d'un socle de consommateurs au cours des prochaines années.

B. Principales opérations et mouvements de l'exercice

Une évolution majeure du fonds a été mise en place à compter du 28 août date d'absorption du fonds Latitude Equilibre et de changement de nom du fonds.

Le portefeuille a également évolué en cours d'année vers une structure de gestion intégrant des critères ESG dans son processus d'investissement. Cette évolution n'a pas eu d'impact significatif sur la sélection des titres détenus en direct dans le portefeuille. En revanche la sélection des OPC et ETF a progressivement évolué vers une sélection de produits classés Article 8 dans le cadre de SFDR.

Au cours de l'année 2024, les fonds NOVA ont bénéficié de leur allocation sur les marchés américains et indiens. Ces deux pays ont en effet connu une bonne dynamique boursière en raison de la croissance des bénéfices enregistrée par les entreprises locales. Dans le détail, la dynamique américaine a été spécifiquement portée par les grandes entreprises technologiques dans un contexte de concentration du marché. A contrario, le marché indien a été porté par une dynamique ancrée sur la vigueur de la croissance du pays.

Notre allocation sur les actions européennes est restée en revanche mesurée toute l'année alors que le Dollar US a été présent dans les fonds en tant que vecteur principal de diversification.

Ces axes d'allocations ont été mis en place dans le cadre de la combinaison de nos différents axes d'analyses. D'un point de vue quantitatif, la diversification était présente entre les US, l'Inde le Japon et le Dollar US.

D'un point de vue conjoncturel, nous croyons par ailleurs depuis 2023 à la vigueur de l'économie américaine d'une part et d'autre part à la force démographique indienne qui devrait continuer à favoriser l'émergence continue d'un socle de consommateurs au cours des prochaines années.

Principales opérations au cours de l'exercice :

Date de R/L	Sens de l'ordre	Actif	Code Isin	Position	Valeur unitaire	Valeur totale
12/01/2024	Souscription	Amundi Cash EUR- A2C- (3230)	LU0568620560	40000	100,74 €	4 029 600,00 €
06/09/2024	Souscription	Palatine Monétaire CT (3230)	FR0010611335	320	34 095,67 €	10 910 613,44 €
06/09/2024	Souscription	Amundi Physical Gold ETC (XPAR) (254)	FR0013416716	41500	89,44 €	3 711 760,00 €
06/09/2024	Rachat	BNP Paribas Easy MSCI Emerging (25)	LU1291097779	-290000	10,75 €	-3 117 993,00 €
06/09/2024	Rachat	iShares MSCI EUROPE ESG SCREEN (XETR) (254)	IE00BFNM3D14	-560000	8,44 €	-4 726 960,00 €
06/09/2024	Rachat	BNP Paribas Easy MSCI Japan ES (XPAR) (25)	LU1291102447	-370500	14,74 €	-5 461 170,00 €
20/09/2024	Rachat	Palatine Monétaire CT (3230)	FR0010611335	-236	34 144,31 €	-8 058 056,45 €
23/09/2024	Souscription	Xtr S&P USD-1C-Acc (254)	IE0004MFFRED4	180000	42,87 €	7 718 385,06 €
30/09/2024	Rachat	Amundi Physical Gold ETC (XPAR) (254)	FR0013416716	-85000	95,16 €	-8 085 530,26 €
07/10/2024	Souscription	SPDR Refinitiv Global Conv Eur (3230)	IE00BDT6FP91	200000	38,80 €	7 762 440,39 €
14/10/2024	Rachat	Palatine Monétaire CT (3230)	FR0010611335	-300	34 224,78 €	-10 267 432,50 €
15/10/2024	Souscription	BNP PARIBAS EASY JPM ESG EMU G (3230)	LU1481202692	1300000	9,40 €	12 218 180,00 €
15/10/2024	Souscription	Union Dollar Cash - IC- USD - (3231)	FR0000984254	1600	2 118,64 \$	3 389 824,00 \$
07/11/2024	Rachat	iShares MSCI India UOTSEIF (XLON) (3231)	IE00BZOCB185	-510000	9,74 \$	-4 964 141,88 \$
11/11/2024	Souscription	Xtr S&P USD-1C-Acc (254)	IE0004MFFRED4	135000	45,52 €	6 144 525,00 €
12/11/2024	Rachat	Palatine Monétaire CT (3230)	FR0010611335	-90	34 316,07 €	-3 088 446,39 €
19/11/2024	Rachat	BNP Paribas Easy MSCI Emerging (25)	LU1291097779	-275000	11,36 €	-3 123 780,00 €
10/12/2024	Souscription	Amundi S&P 500 ESGUEAC ETF - EUR- (3230)	IE000KXCEX R3	40000	166,01 €	6 642 710,86 €
17/12/2024	Souscription	Amundi S&P 500 ESGUEAC ETF - EUR- (3230)	IE000KXCEX R3	29000	165,50 €	4 799 500,00 €
17/12/2024	Rachat	Xtr S&P USD-1C-Acc (254)	IE0004MFFRED4	-100000	46,40 €	-4 640 000,00 €

Investissements en OPC gérés par Amplegest :

Actif	Code Isin	Type d'actifs	Quantité	Montant (devise port.)	% NAV
Amplegest Digital Leaders - IC -	Fonds	FR0014009Z10	4500	600 975,00 €	0,37%
Amplegest Long Short - IC -	Fonds	FR0013203668	13620	1 523 533,20 €	0,94%
Amplegest MidCaps - IC -	Fonds	FR0011184993	3400	922 420,00 €	0,57%
Amplegest PME - IC -	Fonds	FR0011631076	2700	563 382,00 €	0,35%
Amplegest Pricing Power - IC -	Fonds	FR0010889857	1350	431 163,00 €	0,27%
Amplegest Pricing Power US - IC -	Fonds	FR0011382233	2250	620 865,00 €	0,38%
				4 662 338,20 €	2,88%

Investissements en OPC gérés par Octo AM (filiale du groupe Amplegest) :

Actif	Code Isin	Type d'actifs	Quantité	Montant (devise port.)	% NAV
Octo Crédit Value Investment Grade - I -	Fonds	FR001400J5S5	1200	1 358 112,00 €	0,84%
				1 358 112,00 €	0,84%

C. Variation de l'actif

Au cours de l'année 2024, le nombre de parts du fonds est passé :

- pour la part AC de 329 222.1956 à 1 241 024.5070 parts, pour un montant de souscriptions de 10 988 791.03 EUR et de rachats pour 20 989 491.28 EUR
- pour la part IC de 44 195.0000 à 107 770.8046 parts, pour un montant de souscriptions de 5 057 255.77 EUR et de rachats pour 4 124 425.19 EUR.
- pour la part FC de 0.0000 à 5 799.8600 parts, pour un montant de souscriptions de 585 755.59 EUR et de rachats pour 0.00 EUR.

Les VL sont passées sur la période :

- de 114.45 EUR à 119.11 EUR soit une hausse de 4.07% pour la part AC
- de 121.91 EUR à 127.77 EUR soit une hausse de 4.81% pour la part IC
- Part FC créée en 09/2024

L'encours du fonds est passé de 43 067 856.12 EUR à 162 170 783.80 EUR.

D. Perspectives de l'exercice à venir

Dans la lignée de 2024, l'année 2025 s'annonce marquée par un environnement géopolitique toujours incertain, avec le début du mandat de Donald Trump, des tensions commerciales persistantes entre les États-Unis et leurs principaux partenaires (Chine, Europe, Canada, Mexique), la poursuite des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, ou encore les élections en Allemagne.

La croissance des BPAs est attendue à +8% pour l'Europe en 2025, nettement inférieure aux +14% pour le S&P 500 aux États-Unis. En Europe, les secteurs sur lesquels le consensus attend la plus forte progression de résultats sur les deux prochaines années sont les suivants : Technologie, Télécoms, Voyages et Loisirs, Ressources de base et Assurance.

Dans les premiers jours de 2025, l'euro est retombé à un plus bas depuis plus de deux ans face au dollar. Peu d'éléments jouent contre un changement de tendance pour l'année : stabilité politique et croissance économique outre-Atlantique supérieure, rythme de baisse des taux FED plus faible par rapport à celui de la BCE, et guerre tarifaire pénalisant l'Europe et les émergents.

Côté taux, la possibilité d'une reconstitution de pente aux États-Unis et en Europe reste ouverte, dans un environnement combinant légère baisse de taux courts et des taux longs souverains autour de leurs niveaux actuels. Ces derniers devraient se maintenir aux États-Unis sous l'effet combiné des politiques de Donald Trump, des ventes de bons du Trésor US par la Chine ou encore de la réduction du bilan de la Fed. En Europe, c'est la prime de risque sur la France et l'incertitude politique en Allemagne qui pèseront.

Tous les éléments mentionnés ci-dessus semblent aller dans le sens de 2024 : dollar fort, pentification des courbes de taux et surperformance des Etats-Unis contre l'Europe. Il nous paraît tout de même important de mentionner que des événements pourraient faire largement dévier ce scénario :

- Fin de la guerre en Ukraine : baisse du risque géopolitique, des prix de l'énergie (gaz) et plan de reconstruction,
- Impact supérieur aux attentes du plan de relance Chinois : redressement de la demande et de la confiance du consommateur, très favorable pour certains secteurs européens (luxe, automobile, chimie, industries)
- Victoire de la CDU/CSU en Allemagne : fin des politiques de limite budgétaire et même changement de braquet sur la dépense publique, reprise des cycliques.

La légère consolidation du mois de décembre nous paraît saine et positive pour le début 2025. Notre allocation reste investie en premier lieu sur les actions américaines dans l'attente de l'arrivée de D. Trump à la Maison Blanche. Les actions indiennes complètent nos investissements sur les actions internationales. D'autre part, le dollar américain reste attractif à court terme et pourra s'avérer efficace pour limiter le risque de hausse des taux américains qui constitue à nos yeux le principal frein potentiel à la performance des marchés au cours des prochains mois.

Pour cette raison, nous favorisons les taux européens notamment via de la dette d'entreprise. En effet, si certains états européens sont à la peine, les entreprises bénéficient toujours de bilans robustes et honorent leurs engagements financiers. De plus, la BCE devrait selon nous assouplir les conditions économiques en délivrant de nouvelles baisses de taux au cours des prochains trimestres.

Enfin, compte tenu des niveaux de valorisation désormais atteints sur les grosses capitalisations américaines, nous avons initié et renforcé en décembre des couvertures sur l'indice S&P 500. Ces assurances contre une baisse du marché américain nous semblent particulièrement attractives dans le contexte de changement d'administration à venir le 20 janvier prochain.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	26 263 495,90	24 665 441,70
BNPPEASY MSCI EMMK-UCITS ETF	19 323 476,00	6 241 773,00
Amundi SP 500 ESG UCITS ETF Acc	22 979 786,67	
Xtrackers SP 500 Equal Weight ESG UCITS ETF 1C	13 860 225,00	4 640 000,00
Amundi Physical Gold ETC C	7 605 227,50	8 088 345,00
iShares MSCI Europe ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	9 819 390,00	4 726 960,00
ISHARES V PLC ISHARES IBONDS DEC 2028 TERM EUR CORP UCITS ET	13 973 040,00	
BNP Paribas Easy JPM ESG EMU Govt Bd IG UCITS ETF Capitalisa	12 218 180,00	
ISHARES MSCI INDIA UCITS ETF USD CAP	6 656 748,13	4 543 339,43
BNP Paribas Easy MSCI Japan ESG Filtered Min TE UCITS ETF Ca	5 559 901,75	5 461 170,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 10 354 412,69

- o Change à terme :
- o Future : 6 094 791,77
- o Options : 4 259 620,92
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Au cours de l'exercice 2024, Amplegest a respecté les principaux critères qu'elle a définis dans sa politique de sélection des intermédiaires. La liste des brokers tient compte des différents instruments sur lesquels la société intervient. En particulier Amplegest a retenu le coût total de la transaction, la fiabilité et la sécurité du processus d'exécution, y compris les opérations post-marché de règlement/livraison des titres, ainsi que la qualité du reporting sur l'exécution (qualité des informations fournies dans les confirmations d'exécution) comme éléments de sélection.

Amplegest a également signé des conventions de recherche avec des brokers qui ont été sélectionnés en respect de critères définis :

Procédure de choix des intermédiaires pour l'exécution des ordres :

Le choix des intermédiaires est réalisé sur la base des critères suivants (critères qui peuvent évoluer) :

- Caractéristiques des instruments financiers et des marchés d'exécution
- Qualité de l'exécution,
- Coût de l'intermédiation,
- Qualité de la gestion administrative post-marché,
- Accès à des blocs de titres
- Notoriété et solidité de l'intermédiaire.

Procédure de sélection des entités qui fournissent de la recherche :

Le choix des intermédiaires est réalisé, notamment) sur la base des critères suivants (critères qui peuvent évoluer) :

- Univers d'analyse (études macro-économiques, études sectorielles qui répondent aux besoins de la gestion),
- Qualité du service de recherche et des conseils : accès aux modèles, génération d'idées et site internet, pertinence des recommandations,
- Mise en la relation avec les émetteurs (critère le plus important),
- Génération d'idées,
- Accès aux modèles,
- Accès aux analystes et à leurs avis,
- Accès à un site internet dédié.

Le budget global de recherche alloué au titre de l'année 2024 pour l'ensemble des OPC gérés s'élève à 804 000 euros. Les gérants de l'OPC ont recours aux analyses macro-économiques et aux analyses portant sur les sociétés émettrices émises par les brokers. Ils s'appuient également sur une équipe de gérants analystes financiers propre à Amplegest qui a défini ses propres critères de sélection des valeurs en portefeuille.

La clé répartition constatée pour l'exercice 2024 entre les frais d'exécution d'ordres et les frais correspondant aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

Les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement ont représenté 55% du total des frais d'intermédiation.

Les frais d'exécution d'ordres ont représenté 45% des frais d'intermédiation.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu par le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable à l'adresse internet suivante : www.amplegest.com

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

INFORMATIONS SUR LES MODALITES DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global des OPCVM sur les contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL (Article 8 SFDR)

Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Au-delà de l'analyse quantitative, notre analyse ESG accorde une grande importance au dialogue avec les entreprises, chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis faisant régulièrement l'objet d'entretiens dédiés.

A. Engagement actionnnarial au cours de l'exercice

Depuis le 1er janvier 2020, les équipes de gestion Actions d'Amplegest se sont engagées à exercer leurs droits de vote sur l'ensemble des titres détenus dans les OPC dont elles assurent la gestion et pour lesquels elles détiennent les droits de vote, ou pour lesquels ceux-ci leurs ont été délégués.

En complément, notre engagement actionnnarial se manifeste par l'envoi de lettres d'engagement personnalisées aux entreprises investissables et pour lesquelles des efforts dans le domaine ESG sont attendus. En 2024, Amplegest a envoyé 29 lettres d'engagement aux sociétés faisant partie de l'univers d'investissement des fonds dont 3 faisant partie de l'univers d'Amplegest PME, soit 5% de l'OPC en nombre de positions.

B. Exercice des droits de vote au cours de l'exercice

1) Recours à des services rendus par des conseillers en vote

Afin de conduire au mieux sa politique de vote, Amplegest fait appel depuis 2019 aux services de Proxinvest, société de conseil aux investisseurs spécialisée en matière de politique de vote et d'engagement. Depuis le 1er décembre 2022, Proxinvest est une filiale du groupe américain Glass Lewis, principal fournisseur de solutions indépendantes de gouvernance au niveau mondial.

Amplegest a défini avec Proxinvest une politique de vote cohérente avec les critères ESG et les valeurs de la société Amplegest. Proxinvest instruit et analyse les résolutions présentées par les entreprises cotées détenues par les différents OPC Amplegest. Puis, il envoie un rapport avec les recommandations de vote en fonction des critères définis conjointement afin qu'Amplegest puisse l'analyser. À l'issue de cette analyse, Amplegest confirme ou infirme la recommandation de Proxinvest et le Middle Office AM vote via le système ISS (Institutional Shareholder Services). La décision de vote appartient donc entièrement à la société Amplegest et est appliquée conformément à ses critères.

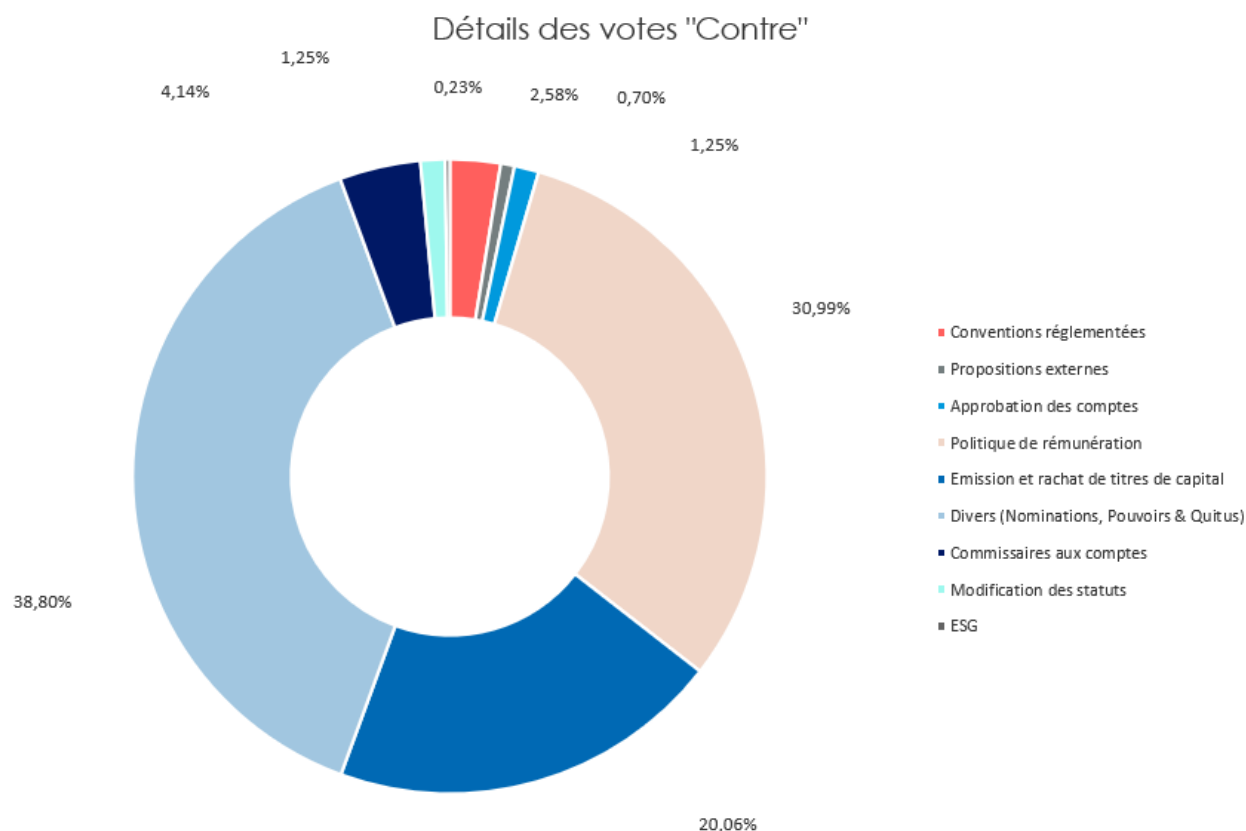
2) Principes déterminants les cas dans lesquels la société de gestion exerce ses droits de vote

La politique de vote d'Amplegest définit que l'exercice des droits de vote s'effectue pour l'ensemble des actions des OPC actions Amplegest.

3) L'exercice du droit de vote d'Amplegest en 2024

L'intégralité de la politique de vote de la société est disponible sur : www.amplegest.com

- Amplegest a participé à 214 Assemblées Générales au cours de l'exercice 01-2024 à 12-2024, soit un taux de participation de 97% par rapport aux sociétés détenues en portefeuille sur la période.
- Amplegest a exercé ses droits de vote pour chacune de ces Assemblées Générales et n'a jamais été en conflit d'intérêts avec ces sociétés.
- Votes par correspondance (100%) et participation physique (0%).
- Pour 12 résolutions (0.3%), notre politique de vote nous a conduit à voter différemment de notre politique.
- pré-définie Amplegest.
- Nombre de résolutions soumises au vote : 3 622
- Expression de 1 281 votes « contre » pour l'ensemble des résolutions, soit :
 - Dans **35.4%** des cas, nous avons voté **contre**
 - Dans **64.6%** des cas nous avons voté **pour**



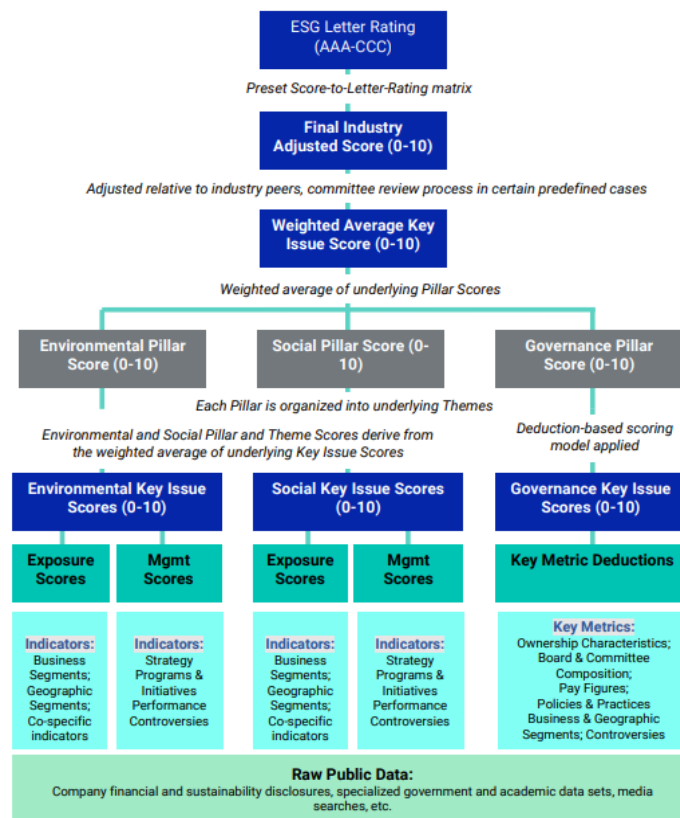
La politique d'engagement actionnarial ainsi que le rapport sur l'engagement actionnarial d'Amplegest sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.amplegest.com.

PRISE EN COMPTE DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS (ARTICLE 8 SFDR)

A. Impact de la prise en compte des critères ESG

1) Un process de notation selon des critères définis

Nous utilisons le "Weighted Average Key Issue Score" de la méthodologie MSCI pour noter l'ensemble des valeurs de l'univers d'investissement de Nova Flexible. Ce score est calculé à partir de la moyenne pondérée des scores des piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance. MSCI ajuste la pondération des trois piliers selon les secteurs en s'appuyant sur des éléments d'analyse de matérialité. Au sein du modèle MSCI, les 3 piliers E, S et G ainsi que la note ESG se regroupent autour des différents thèmes d'investissements et problématiques ESG clés suivants :



2) Notation du portefeuille au cours de l'exercice

Le fonds Nova flexible est un fonds qui applique la démarche de sélectivité. A partir de l'univers d'investissement de départ le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

1. Exclusion de produits et de secteurs qui constituent un risque important pour l'environnement et les populations notamment le tabac, le charbon thermique, l'armement controversés, pétrole et gaz non-conventionnel, ... (cf. Politique d'exclusion),
2. Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et exclues par le comité controverses et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverses),
3. Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des pilier ESG, E, S et G (cf. code de transparence).

La mise en œuvre de ces trois filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 20% selon une approche d'intégration ESG0

Univers d'investissement : émetteurs qui appartiennent aux indices Bloomberg World Large & Mid Cap Price Return Index (WORLD:IND) et Bloomberg Euro Aggregate Corporate Total Return Index Value Unhedged EUR (LECP TREU) et ainsi que, dans la limite de 10%, des valeurs qui sont identifiées par l'équipe de gestion comme répondant à la stratégie du fonds tant au niveau financier qu'au niveau extra-financier.

B. Mesure des indicateurs de risque de durabilité et commentaires sur le niveau d'impact de durabilité du portefeuille

En vertu de la taxonomie définie par l'Union Européenne, le principe consistant à 'ne pas causer de préjudice important' s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

1) Indicateurs de risques environnementaux

Indicateur d'impact	Unité de mesure	Impact au 31 décembre de l'exercice	Taux de couverture*
Emissions de gaz à effet de serre	Emissions de GES de niveau 1 (tCO2e)	142	92%
	Emissions de GES de niveau 2 (tCO2e)	51	92%
	Emissions de GES de niveau 3 (tCO2e)	1 074	92%
	Emissions totales de GES (tCO2e)	1 268	92%
	Empreinte carbone (tCO2e)	318	92%
	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2e/M€CA)	647	92%
	Exposition aux énergies fossiles des investissements	0%	92%
	Quote part de production et consommation d'énergie non renouvelable	36%	77%
Intensité de consommation d'énergie non renouvelable	Pour les entreprises ayant un fort impact climat, rapport de Gwh consommé par million d'euros de chiffre d'affaires	0	92%
Biodiversité	Quote part des actifs dont les activités sont localisées près de zone de biodiversité avec un impact négatif sur la biodiversité	10%	92%
Protection de l'eau	Niveau de pollution de l'eau en tonnes d'eau par million d'euros investi par le fonds exprimé en moyenne pondérée	NC	0%
Déchets	Tonnes de déchets non recyclables émises par million d'euro investi par le fonds exprimé en moyenne pondérée	0	69%

2) Indicateurs de risques sociétaux

Indicateur d'impact	Unité de mesure	Impact au 31 décembre de l'exercice	Taux de couverture*
Respect des droits de l'homme	% des investissements en sociétés impliquées dans des violations des principes de l'ONGC et de l'OCDE qui s'appliquent aux entreprises multinationales	Entreprises exclues de notre univers	
	% des investissements en sociétés qui ne sont pas dotées de procédures et de contrôle du respect des principes et recommandations de l'ONGC et de l'OCDE qui s'appliquent aux entreprises multinationales	7%	92%
Exposition aux armes controversées	% des investissements en fabricants ou vendeurs de mines antipersonnel, armes chimiques et biologiques	Entreprises exclues de notre univers	
Diversité et égalité des salariés	Ecart de rémunération entre hommes et femmes	NC	8%
	Ratio de parité de composition des comités de direction, conseils d'administration	36%	92%

En-dessous de 10% de taux de couverture, nous considérons que la donnée n'est pas exploitable (NC).

Source : MSCI

Le fonds a changé de classification début septembre 2024, nous n'affichons que les incidences au 31 décembre 2024 dans le tableau précédent.

*Taux de couverture sur les titres vifs. AU 31/12/24, les titres vifs représentaient 2,5% des encours du fonds.

Méthodologie

- Les émissions de GES sont calculées comme ci-dessous :

$$\sum_n^i \left(\frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur d'entreprise de la société}_i} \times \text{émissions de GES de niveau (x) de la société}_i \right)$$

- L'empreinte carbone est calculée comme ci-dessous :

$$\frac{\sum_n^i \left(\frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur d'entreprise de la société}_i} \times \text{émissions de GES de niveau 1, 2 et 3 de la société}_i \right)}{\text{valeur actuelle de tous les investissements (MioEUR)}}$$

- L'intensité de GES est calculée comme ci-dessous :

$$\sum_n^i \left(\frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur actuelle de tous les investissements (MioEUR)}} \times \frac{\text{émissions de GES de niveau 1, 2 et 3 de la société}_i}{\text{chiffre d'affaires (MioEUR) de la société}_i} \right)$$

C. Nos engagements : Adhésion aux standards internationaux, signature des PRI et CDP

Dès 2010, Amplegest décide de s'investir aux côtés de ses clients et salariés dans une démarche solidaire pour une finance plus humaine, utile et responsable, c'est-à-dire la finance de demain.

Amplegest s'engage à devenir un acteur reconnu de la finance responsable :

- Utile : Au service de ses clients privés, elle offre un accompagnement patrimonial et financier sur le long terme ; au service des entreprises cotées, elle apporte des moyens pour leur développement par ses investissements dans leurs titres ; au service des personnes (ses salariés, ceux des entreprises financées, ses fournisseurs, ...), elle développe une relation de confiance, respectueuse des valeurs et équilibrée.
- Responsable : Consciente de son rôle dans la société, elle inscrit son action dans le long terme, elle s'engage dans des investissements qui préparent l'avenir et non dans la spéculation, elle est déterminée à rendre compte en toute transparence de ses activités et de leurs impacts.

Amplegest affirme son engagement pour une finance durable et responsable en adhérant aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) en 2019 et en signant les Carbon Disclosure Project (CDP) en 2020 (Les CDP sont une initiative mondiale lancés en 2000 qui encourage les investisseurs, les entreprises et les villes à prendre des mesures afin de construire une économie réellement durable, en mesurant et comprenant leur impact sur l'environnement. Amplegest fait maintenant partie des 662 investisseurs signataires, représentant 110 000 milliards de dollars d'actifs.). En 2021, Amplegest rejoint le 30% Club France Investor Group, qui s'engage à suivre les politiques de mixité au sein du SBF 120. En 2024 Amplegest a intégré l'initiative Climate Action 100+ qui s'assure que les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre prennent les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

INFORMATION SUR LES CRITERES ESG

Le fonds utilise les critères ESG dans sa gestion.

La démarche plus globale d'Amplegest en matière d'ESG est consultable sur son site internet à l'adresse suivante : www.amplegest.com.

INFORMATIONS RELATIVES A SFDR (DURABILITE) ET TAXONOMIE

Le fonds n'a aucun objectif de durabilité. En l'absence de données suffisantes provenant des entreprises, l'alignement actuel du fonds à la taxonomie est estimé à 0%.

POLITIQUE DE REMUNERATION

1) Critères financiers et non financiers de la politique de rémunération

La politique de rémunération des collaborateurs d'Amplegest prévoit un niveau de rémunération fixe en lien avec leur niveau de séniorité, d'expertise et leur expérience professionnelle dans l'activité, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable. La rémunération fixe est définie par le Comité de Direction lors de l'embauche.

La part variable de la rémunération a pour objet de compléter la part fixe, elle est déterminée en fonction des objectifs fixés en début d'année et notamment des performances réalisées par le collaborateur. Ces objectifs portent sur des éléments quantitatifs globaux, tels que les résultats, la situation financière de la Société, sur des éléments quantitatifs propres à chaque métier et à chaque poste et sur des éléments qualitatifs, tels que l'engagement personnel du collaborateur notamment dans l'intérêt du client, d'Amplegest, le respect des règles de déontologie de la profession et des procédures internes de maîtrise et de suivi des risques en place au sein de la Société.

Lorsque la part variable de la rémunération dépasse la somme de 200 000 euros,

- 50% de la part variable de la rémunération sont versés en parts ou actions d'OPC gérés par la Société dont la détention doit être au minimum de 2 ans à compter de la date d'attribution,
- 50% de la part variable de la rémunération sont versés sous forme de prime.
La rémunération variable sera versée sur une période de 3 ans, étant précisé que 40% de la rémunération variable sera versée la première année. 60% de la rémunération variable est donc reportée. Un potentiel de 20% la deuxième année, un potentiel de 20% la troisième et un potentiel de 20% la quatrième et dernière année sont reportés.

2) Décision et réexamen de la politique de rémunération

La politique de rémunération a été déterminée par les membres du Comité de la Direction et les membres du Conseil de Surveillance, qui ensemble constituent le Comité de rémunération.

Le comité se réunit une fois par an pour vérifier l'application de la politique de rémunération et valide les montants de rémunération variables attribués aux collaborateurs et plus particulièrement aux collaborateurs concernés au sens de la Directive et plus généralement le niveau de rémunération de chaque équipe et collaborateur.

3) Montants totaux de rémunération au titre de l'exercice clos

Amplegest clôture son exercice en décembre, les données figurant dans le tableau se rapportent à l'année 2023 (dernières données disponibles à la date de publication du rapport) :

	Montant des rémunérations fixes	Montant des rémunérations variables	Montant total des rémunérations au titre de l'exercice clos
Ensemble du personnel (50 collaborateurs en moyenne)	4 994 845.81	1 372 200.00	6 367 045.81
Membres du Comité de Direction (6 collaborateurs)	949 505.62	411 065.00	1 360 570.62
Gérants (16 collaborateurs)	1 893 338.58	625 200.00	2 518 538.58

Pour calculer les rémunérations perçues au titre de l'année 2023, la méthode suivante a été appliquée :

- La rémunération fixe 2023 : il s'agit de la rémunération brute correspondant au salaire annuel de base prorata temporis, de la prime ancienneté et des avantages en nature,
- La rémunération variable au titre de 2023 : il s'agit de la rémunération variable brute (primes exceptionnelles) versée en 2024.

Le détail de la politique de rémunération d'Amplegest est disponible gratuitement sur simple demande et sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.amplegest.com

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

AMPLEGEST
50 Boulevard Haussmann
75009 Paris

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues par email :
www.amplegest.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOVA FLEXIBLE

Fonds Commun de Placement
Siège social : 50 Boulevard Haussmann, Paris 75008
RCS 494 624 273

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



Société inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Paris

Ce rapport comporte 57 pages

Aux porteurs de parts de NOVA FLEXIBLE,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de l’organisme de placement collectif NOVA FLEXIBLE, constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP), relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l’opinion

a) Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d’émission de notre rapport.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

V – Responsabilités de la société de gestion relative aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs de comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 4 avril 2025

C.T.F



Baptiste DAMIEN--THERON

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non- détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	4 354 396,78
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 354 396,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	371 622,50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	371 622,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	153 170 260,81
OPCVM	148 397 155,81
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	4 773 105,00
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	466 095,77
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	158 362 375,86
Créances et comptes d'ajustement actifs	922 664,96
Comptes financiers	5 605 970,38
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	6 528 635,34
Total de l'actif I+II	164 891 011,20

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	155 752 099,43
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	6 418 684,37
Capitaux propres I	162 170 783,80
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	162 170 783,80
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	124 347,76
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	124 347,76
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	301 651,73
Concours bancaires	2 294 227,91
Sous-total autres passifs IV	2 595 879,64
Total Passifs : I+II+III+IV	164 891 011,20

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	76 009,79
Produits sur obligations	347 959,16
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	165 984,00
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	49 595,77
Sous-total produits sur opérations financières	639 548,72
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-24 420,28
Sous-total charges sur opérations financières	-24 420,28
Total revenus financiers nets (A)	615 128,44
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 305 911,75
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 305 911,75
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-690 783,31
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-877 430,70
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-1 568 214,01
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	3 678 448,74
Frais de transactions externes et frais de cession	-34 362,11
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	3 644 086,63
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	10 166 922,21
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	13 811 008,84

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 177 100,99
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-37 623,03
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 139 477,96
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-6 963 588,42
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-5 824 110,46
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	6 418 684,37

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif la recherche d'une performance nette de frais supérieure à 5% par an pour la part AC, 5,4% par an pour la part FC et à 5,9% par an pour la part IC, sur la durée de placement recommandée. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	74 338 451,21	79 660 030,06	56 124 039,18	43 067 856,12	162 170 783,80
Part NOVA FLEXIBLE AC en EUR					
Actif net	69 298 067,72	73 746 400,36	50 948 998,78	37 679 778,24	147 821 007,17
Nombre de titres	592 591,3136	610 197,0000	473 185,7694	329 222,1956	1 241 024,5070
Valeur liquidative unitaire	116,94	120,85	107,67	114,45	119,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,77	0,47	2,29	1,34	10,18
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,11	-1,34	-1,66	-0,97	-1,22
Part NOVA FLEXIBLE IC en EUR					
Actif net	5 040 383,49	5 913 629,70	5 175 040,40	5 388 077,88	13 770 940,72
Nombre de titres	41 120,0000	46 445,0000	45 395,0000	44 195,0000	107 770,8046
Valeur liquidative unitaire	122,57	127,32	114,00	121,91	127,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,86	0,49	2,42	1,42	10,87
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,44	-0,76	-1,17	-0,32	-0,42
Part NOVA FLEXIBLE FC en EUR					
Actif net					578 835,91
Nombre de titres					5 799,8600
Valeur liquidative unitaire					99,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					-0,27
Capitalisation unitaire sur revenu					-0,18

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n°2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011321306 - Part NOVA FLEXIBLE IC : Taux de frais maximum de 0.90 % TTC.

FR0011321298 - Part NOVA FLEXIBLE AC : Taux de frais maximum de 1.80 % TTC.

FR001400SOM7 - Part NOVA FLEXIBLE FC : Taux de frais maximum de 1.40 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part NOVA FLEXIBLE AC	Capitalisation	Capitalisation
Part NOVA FLEXIBLE FC	Capitalisation	Capitalisation
Part NOVA FLEXIBLE IC	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	43 067 856,12
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	140 124 061,54
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-25 113 916,47
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-690 783,31
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 644 086,63
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 139 477,96
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments (*)	1,33 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	162 170 783,80

(*) 31/12/2024 : Soulte de fusion suite absorption du portefeuille F5753 LATITUDE EQUILIBRE.

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part NOVA FLEXIBLE AC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 090 240,7992	127 388 621,74
Parts rachetées durant l'exercice	-178 438,4878	-20 989 491,27
Solde net des souscriptions/rachats	911 802,3114	106 399 130,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 241 024,5070	
Part NOVA FLEXIBLE IC		
Parts souscrites durant l'exercice	96 312,3053	12 149 684,21
Parts rachetées durant l'exercice	-32 736,5007	-4 124 425,20
Solde net des souscriptions/rachats	63 575,8046	8 025 259,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	107 770,8046	
Part NOVA FLEXIBLE FC		
Parts souscrites durant l'exercice	5 799,8600	585 755,59
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	5 799,8600	585 755,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 799,8600	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part NOVA FLEXIBLE AC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part NOVA FLEXIBLE IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part NOVA FLEXIBLE FC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
NOVA FLEXIBLE AC FR0011321298	Capitalisation	Capitalisation	EUR	147 821 007,17	1 241 024,5070	119,11
NOVA FLEXIBLE IC FR0011321306	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 770 940,72	107 770,8046	127,77
NOVA FLEXIBLE FC FR001400SOM7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	578 835,91	5 799,8600	99,80

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	FRANCE +/-	SUISSE +/-	CHINE +/-	ESPAGNE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	4 354,40	1 872,00	1 276,83	836,88	368,69	
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options	-4 259,62	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	94,78					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ESPAGNE						
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	371,62		371,62		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	5 605,97				5 605,97
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-2 294,23				-2 294,23
Hors-bilan					
Futures	NA	6 094,79			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		6 094,79	371,62		3 311,74

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							371,62
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	5 605,97						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-2 294,23						
Hors-bilan							
Futures						6 094,80	
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	3 311,74					6 094,80	371,62

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 GBP +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	2 240,69	836,87			
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	123,30				
Comptes financiers		454,97	1 218,55	216,68	45,78
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers	-2 294,23				
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	341,75				
Autres opérations					
Total	411,51	1 291,84	1 218,55	216,68	45,78

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées		371,62	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net		371,62	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1481202692	BNP Paribas Easy JPM ESG EMU Govt Bd IG UCITS ETF Capitalisa		Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	12 274 730,00
FR0013203668	AMPLEGEST LONG SHORT IC	AMPLEGEST	Actions Euro	France	EUR	1 515 906,00
FR0011184993	AMPLEGEST MIDCAPS IC	AMPLEGEST	Actions Euro	France	EUR	922 420,00
FR0010889857	AMPLEGEST PRICING POWER IC	AMPLEGEST	Actions Euro	France	EUR	431 163,00
FR0011631076	AMPLEGEST PME IC	AMPLEGEST	Actions Françaises	France	EUR	563 382,00
FR0011382233	AMPLEGEST PRICING POWER US IC	AMPLEGEST	Actions internationales	France	EUR	620 865,00
FR0014009Z10	AMPLEGEST DIGITAL LEADERS IC	AMPLEGEST	Fonds / Actions	France	EUR	600 975,00
LU1287023003	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor Euro Government Bond 5-7Y (DR)	Amundi Asset Management	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	3 530 025,00
IE000KXCEXR3	Amundi SP 500 ESG UCITS ETF Acc	AMUNDI IRELAND LONDON BRANCH LTD (IRL)	Fonds / Actions	Irlande	EUR	24 188 160,07
LU0658025464	AXA IM FIIS-EUR SH DUR H-AEI	AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	7 846 848,00
DE000A0D8QZ7	iShares STOXX Europe Small 200 UCITS ETF (DE)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHILD	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	4 773 105,00
IE00BFNM3D14	iShares MSCI Europe ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	4 902 782,00
IE00BZCQB185	ISHARES MSCI INDIA UCITS ETF USD CAP	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	1 814 088,32
IE000264WWY0	ISHARES V PLC ISHARES IBONDS DEC 2028 TERM EUR CORP UCITS ET	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Non applicable	Irlande	EUR	14 010 570,00
LU1291097779	BNPPEASY MSCI EMMK-UCITS ETF	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	13 998 744,00
FR0000984254	CM-AM SICAV - CM-AM Dollar Cash IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Monétaire	France	USD	3 383 228,77

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0476289623	Xtrackers MSCI Indonesia Swap UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 500 257,00
IE0004MFRED4	Xtrackers SP 500 Equal Weight ESG UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	9 731 459,00
LU2023201044	Pareto Nordic Cross Credit H I EUR	FUNDROCK MANAGEMENT COMPANY SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	9 889 178,65
IE00BJQRDK83	Invesco MSCI World ESG Universal Screened UCITS ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	7 466 714,56
IE00BKS7L097	INVESCO SP 500 ESG INDEX ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	6 536 470,66
LU1145752165	ALQUITY SICAV - ALQUITY INDIAN SUBCONTINENT FUND W USD	LIMESTONE PLATFORM AS, LUXEMBOURG BRANCH	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	3 872 490,10
IE00BD2B9W69	Neuberger Berman European High Yield Bd Fd Class EUR X Acc	NEUBERGER BERMAN ASSET MANAGEMENT IR	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	6 160 700,00
FR001400J5S5	OCTO CREDIT VALUE INVESTMENT GRADE I	OCTO ASSET MANAGEMENT SA	Non applicable	France	EUR	1 358 136,00
FR0010611335	PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	PALATINE AM	Monétaire Euro	France	EUR	1 812 213,43
IE00BDT6FP91	SPDR Refinitiv Global Convertible Bond EUR Hdg UCITS ETF (Ac	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	7 798 852,00
LU1305089796	Vontobel Fund - Emerging Markets Corporate Bond I USD	VONTOBEL ASSET MANAGEMENT AG	Fonds / Obligations	Luxembourg	USD	796 067,25
LU0926440222	Vontobel Fund - Emerging Markets Debt HI (hedged) EUR	VONTOBEL ASSET MANAGEMENT AG	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	870 730,00
Total						153 170 260,81

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	633 384,02
	Dépôts de garantie en espèces	123 296,94
	Coupons et dividendes en espèces	165 984,00
Total des créances		922 664,96
Dettes		
	Rachats à payer	58 133,95
	Frais de gestion fixe	243 517,78
Total des dettes		301 651,73
Total des créances et des dettes		621 013,23

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part NOVA FLEXIBLE AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 243 049,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,71
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part NOVA FLEXIBLE IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	62 218,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part NOVA FLEXIBLE FC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	643,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 654 711,00
	FR0014009Z10	AMPLEGEST DIGITAL LEADERS IC	600 975,00
	FR0013203668	AMPLEGEST LONG SHORT IC	1 515 906,00
	FR0011184993	AMPLEGEST MIDCAPS IC	922 420,00
	FR0011631076	AMPLEGEST PME IC	563 382,00
	FR0010889857	AMPLEGEST PRICING POWER IC	431 163,00
	FR0011382233	AMPLEGEST PRICING POWER US IC	620 865,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			4 654 711,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-1 568 214,01
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	-1 568 214,01
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 568 214,01

Part NOVA FLEXIBLE AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-1 521 124,98
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-1 521 124,98
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 521 124,98
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-1 521 124,98
Total	-1 521 124,98
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part NOVA FLEXIBLE IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-46 026,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-46 026,43
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-46 026,43
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-46 026,43
Total	-46 026,43
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part NOVA FLEXIBLE FC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 062,60
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 062,60
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 062,60
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-1 062,60
Total	-1 062,60
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	13 811 008,84
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	13 811 008,84
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	13 811 008,84

Part NOVA FLEXIBLE AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	12 640 554,12
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	12 640 554,12
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 640 554,12
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	12 640 554,12
Total	12 640 554,12
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part NOVA FLEXIBLE IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 172 026,94
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 172 026,94
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 172 026,94
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 172 026,94
Total	1 172 026,94
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part NOVA FLEXIBLE FC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-1 572,22
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-1 572,22
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 572,22
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 572,22
Total	-1 572,22
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			4 354 396,78	2,69
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 354 396,78	2,69
Assurance			394 194,61	0,24
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	USD	900	394 194,61	0,24
Construction et ingénierie				0,00
ABENGOA SA- B SHARES	EUR	578 415		0,00
Grands magasins et autres			368 687,80	0,23
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	4 500	368 687,80	0,23
Hôtels, restaurants et loisirs			378 153,93	0,23
MCDONALD'S CORP	USD	1 350	378 153,93	0,23
Logiciels			366 557,16	0,23
MICROSOFT CORP	USD	900	366 557,16	0,23
Machines				0,00
TOOLUX SANDING	EUR	1 550		0,00
Ordinateurs et périphériques			544 443,91	0,34
APPLE INC	USD	2 250	544 443,91	0,34
Pétrole et gaz			362 916,00	0,22
TOTALENERGIES SE	EUR	6 800	362 916,00	0,22
Producteur et commerce d'énergie indépendants			172 612,00	0,11
AIR LIQUIDE SA	EUR	1 100	172 612,00	0,11
Produits alimentaires			239 093,18	0,15
NESTLE SA-REG	CHF	3 000	239 093,18	0,15
Produits de soins personnels			184 599,00	0,11
L'OREAL	EUR	540	184 599,00	0,11
Produits pharmaceutiques			566 280,60	0,35
JOHNSON & JOHNSON	USD	1 350	188 653,01	0,12
NOVARTIS AG-REG	CHF	4 000	377 627,59	0,23
Textiles, habillement et produits de luxe			776 858,59	0,48
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	500	302 500,00	0,18
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	1 500	220 158,59	0,14
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	400	254 200,00	0,16
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS				0,00
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé				0,00
Equipement et services pour l'énergie				0,00
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 0.0% 26-04-29 DEFAULT	EUR	101 875		0,00

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			371 622,50	0,23
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			371 622,50	0,23
Automobiles			371 622,50	0,23
RENAULT SA	EUR	1 150	371 622,50	0,23
TITRES D'OPC			153 170 260,81	94,44
OPCVM			148 397 155,81	91,50
Gestion collective			148 397 155,81	91,50
ALQUITY SICAV - ALQUITY INDIAN SUBCONTINENT FUND W USD	USD	36 400	3 872 490,10	2,39
AMPLEGEST DIGITAL LEADERS IC	EUR	4 500	600 975,00	0,37
AMPLEGEST LONG SHORT IC	EUR	13 620	1 515 906,00	0,93
AMPLEGEST MIDCAPS IC	EUR	3 400	922 420,00	0,57
AMPLEGEST PME IC	EUR	2 700	563 382,00	0,35
AMPLEGEST PRICING POWER IC	EUR	1 350	431 163,00	0,27
AMPLEGEST PRICING POWER US IC	EUR	2 250	620 865,00	0,38
Amundi SP 500 ESG UCITS ETF Acc	EUR	148 300	24 188 160,07	14,89
AXA IM FIIS-EUR SH DUR H-AEI	EUR	91 200	7 846 848,00	4,84
BNP Paribas Easy JPM ESG EMU Govt Bd IG UCITS ETF Capitalisa	EUR	1 300 000	12 274 730,00	7,57
BNPPEASY MSCI EMMK-UCITS ETF	EUR	1 215 000	13 998 744,00	8,63
CM-AM SICAV - CM-AM Dollar Cash IC	USD	1 635	3 383 228,77	2,09
Invesco MSCI World ESG Universal Screened UCITS ETF	EUR	99 200	7 466 714,56	4,60
INVECO SP 500 ESG INDEX ETF	EUR	84 100	6 536 470,66	4,03
iShares MSCI Europe ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	EUR	590 000	4 902 782,00	3,02
ISHARES MSCI INDIA UCITS ETF USD CAP	USD	200 000	1 814 088,32	1,12
ISHARES V PLC ISHARES IBONDS DEC 2028 TERM EUR CORP UCITS ET	EUR	2 700 000	14 010 570,00	8,64
MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor Euro Government Bond 5-7Y (DR	EUR	22 500	3 530 025,00	2,18
Neuberger Berman European High Yield Bd Fd Class EUR X Acc	EUR	455 000	6 160 700,00	3,80
OCTO CREDIT VALUE INVESTMENT GRADE I	EUR	1 200	1 358 136,00	0,84
PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	EUR	52,584	1 812 213,43	1,12
Pareto Nordic Cross Credit H I EUR	EUR	84 500	9 889 178,65	6,10
SPDR Refinitiv Global Convertible Bond EUR Hdg UCITS ETF (Ac	EUR	200 000	7 798 852,00	4,81
Vontobel Fund - Emerging Markets Corporate Bond I USD	USD	5 000	796 067,25	0,49
Vontobel Fund - Emerging Markets Debt HI (hedged) EUR	EUR	7 000	870 730,00	0,54
Xtrackers MSCI Indonesia Swap UCITS ETF 1C	EUR	110 000	1 500 257,00	0,93
Xtrackers SP 500 Equal Weight ESG UCITS ETF 1C	EUR	215 000	9 731 459,00	6,00
Autres OPC et fonds d'investissement			4 773 105,00	2,94
Gestion collective			4 773 105,00	2,94
iShares STOXX Europe Small 200 UCITS ETF (DE)	EUR	150 000	4 773 105,00	2,94
Total			157 896 280,09	97,36

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
S&P 500 INDEX 06/2025 PUT 5400	20	183 167,46		-2 273 313,36
S&P 500 INDEX 06/2025 PUT 5500	15	158 580,54		-1 986 307,56
Sous-total 2.		341 748,00		-4 259 620,92
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		341 748,00		-4 259 620,92

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
US 10YR NOTE 0325	58		-124 347,76	6 094 791,77
Sous-total 1.			-124 347,76	6 094 791,77
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-124 347,76	6 094 791,77

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	157 896 280,09
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	341 748,00
Total instruments financiers à terme - taux	-124 347,76
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	6 652 983,11
Autres passifs (-)	-2 595 879,64
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	162 170 783,80

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part NOVA FLEXIBLE AC	EUR	1 241 024,5070	119,11
Part NOVA FLEXIBLE IC	EUR	107 770,8046	127,77
Part NOVA FLEXIBLE FC	EUR	5 799,8600	99,80

PATRIMOINE INTERNATIONAL

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	42 293 106,15	55 907 634,56
Actions et valeurs assimilées	5 444 228,20	7 913 993,40
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 444 228,20	7 913 993,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	337 837,33	826 033,85
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	337 837,33	826 033,85
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	36 375 040,62	47 154 607,31
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	35 556 726,62	47 154 607,31
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	315 164,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	503 150,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	136 000,00	13 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	136 000,00	13 000,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	973 215,49	57 555,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	973 215,49	57 555,00
COMPTES FINANCIERS	210 494,59	630 804,89
Liquidités	210 494,59	630 804,89
TOTAL DE L'ACTIF	43 476 816,23	56 595 994,45

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	42 897 841,88	55 772 649,52
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	505 836,16	1 195 075,60
Résultat de l'exercice (a,b)	-335 821,92	-843 685,94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	43 067 856,12	56 124 039,18
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	136 000,00	13 000,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	136 000,00	13 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	136 000,00	13 000,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	166 202,34	458 955,27
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	166 202,34	458 955,27
COMPTES FINANCIERS	106 757,77	0,00
Concours bancaires courants	106 757,77	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	43 476 816,23	56 595 994,45

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	757 000,00
EURO STOXX 50 0324	9 086 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	34 265,45	4 773,20
Produits sur actions et valeurs assimilées	139 704,69	205 610,13
Produits sur obligations et valeurs assimilées	157 203,69	49 239,60
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	180 290,79
TOTAL (1)	331 173,83	439 913,72
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	19 834,07	17 313,28
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	19 834,07	17 313,28
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	311 339,76	422 600,44
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	746 673,08	1 392 437,58
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-435 333,32	-969 837,14
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	99 511,40	126 151,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-335 821,92	-843 685,94

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011321306 - Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC : Taux de frais maximum de 0.90 % TTC

FR0011321298 - Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC : Taux de frais maximum de 1.50 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts PATRIMOINE INTERNATIONAL AC	Capitalisation	Capitalisation
Parts PATRIMOINE INTERNATIONAL IC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	56 124 039,18	79 660 030,06
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 648 699,71	6 883 612,49
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-22 734 602,86	-22 114 380,36
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 056 732,70	1 971 637,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 236 558,89	-899 692,20
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	6 000 306,30	11 054 541,64
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 359 386,20	-10 994 926,75
Frais de transactions	-83 034,98	-89 361,07
Différences de change	-302 024,61	821 820,65
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 266 010,45	-9 506 155,24
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 651 372,96	385 362,51
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-385 362,51	-9 891 517,75
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	123 000,00	306 750,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	136 000,00	13 000,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-13 000,00	293 750,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-435 333,32	-969 837,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	8,64 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	43 067 856,12	56 124 039,18

(*) 29/12/2023 : Resultat de fusion

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	336 950,00	0,78
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	887,33	0,00
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	337 837,33	0,78
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	9 086 000,00	21,10
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	9 086 000,00	21,10
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	887,33	0,00	0,00	0,00	336 950,00	0,78	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 494,59	0,49
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 757,77	0,25
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	887,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336 950,00	0,78
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	210 494,59	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	106 757,77	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 098 181,00	4,87	870 016,20	2,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	4 603 438,46	10,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	4 072,40	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	175 241,98	0,41	35 252,61	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	353 575,35
	Souscriptions à recevoir	6 968,64
	Dépôts de garantie en espèces	608 599,10
	Coupons et dividendes en espèces	4 072,40
TOTAL DES CRÉANCES		973 215,49
DETTES		
	Rachats à payer	117 388,32
	Frais de gestion fixe	48 699,96
	Autres dettes	114,06
TOTAL DES DETTES		166 202,34
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		807 013,15

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC		
Parts souscrites durant l'exercice	58 736,2080	6 530 259,71
Parts rachetées durant l'exercice	-202 699,7818	-22 472 127,86
Solde net des souscriptions/rachats	-143 963,5738	-15 941 868,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	329 222,1956	
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 000,0000	118 440,00
Parts rachetées durant l'exercice	-2 200,0000	-262 475,00
Solde net des souscriptions/rachats	-1 200,0000	-144 035,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	44 195,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PATRIMOINE INTERNATIONAL IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts PATRIMOINE INTERNATIONAL AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	689 542,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	9 002,18
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PATRIMOINE INTERNATIONAL IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	47 910,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	217,93
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 017 880,50
	FR0014009Z10	AMPLEGEST DIGITAL LEADERS IC	546 660,00
	FR0013203668	AMPLEGEST LONG SHORT IC	1 828 480,00
	FR0011184993	AMPLEGEST MIDCAPS IC	510 552,00
	FR0011631076	AMPLEGEST PME IC	250 778,00
	FR0010889857	AMPLEGEST PRICING POWER IC	391 878,00
	FR0011382233	AMPLEGEST PRICING POWER US IC	489 532,50
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			4 017 880,50

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-335 821,92	-843 685,94
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-335 821,92	-843 685,94

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PATRIMOINE INTERNATIONAL AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-321 659,23	-790 155,48
Total	-321 659,23	-790 155,48

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PATRIMOINE INTERNATIONAL IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-14 162,69	-53 530,46
Total	-14 162,69	-53 530,46

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	505 836,16	1 195 075,60
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	505 836,16	1 195 075,60

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PATRIMOINE INTERNATIONAL AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	442 904,30	1 085 090,12
Total	442 904,30	1 085 090,12

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PATRIMOINE INTERNATIONAL IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	62 931,86	109 985,48
Total	62 931,86	109 985,48

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	67 850 251,53	74 338 451,21	79 660 030,06	56 124 039,18	43 067 856,12
Parts PATRIMOINE INTERNATIONA L AC en EUR					
Actif net	64 052 564,21	69 298 067,72	73 746 400,36	50 948 998,78	37 679 778,24
Nombre de titres	553 047,0690	592 591,3136	610 197,0000	473 185,7694	329 222,1956
Valeur liquidative unitaire	115,81	116,94	120,85	107,67	114,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,13	-1,77	0,47	2,29	1,34
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,90	-1,11	-1,34	-1,66	-0,97
Parts PATRIMOINE INTERNATIONA L IC en EUR					
Actif net	3 797 687,32	5 040 383,49	5 913 629,70	5 175 040,40	5 388 077,88
Nombre de titres	31 470,0000	41 120,0000	46 445,0000	45 395,0000	44 195,0000
Valeur liquidative unitaire	120,67	122,57	127,32	114,00	121,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,25	-1,86	0,49	2,42	1,42
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,24	-0,44	-0,76	-1,17	-0,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ABENGOA CL B	EUR	578 415	0,00	0,00
TOTAL ESPAGNE			0,00	0,00
ETATS-UNIS				
APPLE INC	USD	2 250	392 029,41	0,91
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	900	290 492,31	0,68
JOHNSON & JOHNSON	USD	1 350	191 492,31	0,44
MCDONALD'S CORP	USD	1 350	362 252,04	0,84
MICROSOFT CORP	USD	900	306 276,92	0,72
THE COCA COLA COMPANY	USD	4 500	239 986,43	0,55
TOTAL ETATS-UNIS			1 782 529,42	4,14
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	1 800	317 016,00	0,74
ATOS SE	EUR	18 000	126 900,00	0,29
AXA	EUR	11 700	345 033,00	0,80
BNP PARIBAS	EUR	4 500	281 655,00	0,65
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	360	254 700,00	0,59
L'OREAL	EUR	540	243 351,00	0,57
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	360	264 096,00	0,61
SANOFI	EUR	2 500	224 400,00	0,53
TOTALENERGIES SE	EUR	6 800	418 880,00	0,97
TOTAL FRANCE			2 476 031,00	5,75
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	USD	4 500	315 651,58	0,73
TOTAL ILES CAIMANS			315 651,58	0,73
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	1 500	187 500,00	0,44
NESTLE SA-REG	CHF	3 000	315 907,13	0,73
NOVARTIS AG-REG	CHF	4 000	366 609,07	0,86
TOTAL SUISSE			870 016,20	2,03
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 444 228,20	12,65
TOTAL Actions et valeurs assimilées			5 444 228,20	12,65
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5 PIK PERP DEFAULT	EUR	101 875	887,33	0,00
TOTAL ESPAGNE			887,33	0,00
FRANCE				
RENAULT SA	EUR	1 150	336 950,00	0,78
TOTAL FRANCE			336 950,00	0,78
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			337 837,33	0,78
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			337 837,33	0,78
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
AMPLEGEST DIGITAL LEADERS IC	EUR	4 500	546 660,00	1,27
AMPLEGEST LONG SHORT IC	EUR	16 000	1 828 480,00	4,24
AMPLEGEST MIDCAPS IC	EUR	1 800	510 552,00	1,18
AMPLEGEST PME IC	EUR	1 100	250 778,00	0,58
AMPLEGEST PRICING POWER IC	EUR	1 350	391 878,00	0,91
AMPLEGEST PRICING POWER US IC	EUR	2 250	489 532,50	1,14
BDL REMPART I	EUR	10 800	1 691 388,00	3,93
Echiquier QME Part G EUR	EUR	9 000	987 030,00	2,29
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF FCP C	EUR	45 000	504 045,00	1,17
Lyxor MSCI World UCITS ETF FCP D EUR	EUR	11 500	3 263 470,00	7,58
OCTO CREDIT VALUE C	EUR	1 350,006	1 484 291,10	3,45
OCTO RENDEMENT 2025 FCP IC EUR CAP 3D	EUR	1 500	1 621 395,00	3,76
OFI PRECIOUS METALS PART I	EUR	15	589 292,25	1,37
RICHELIEU AMERICA Part FONDATEUR	EUR	9 000	1 410 570,00	3,28
TOTAL FRANCE			15 569 361,85	36,15
IRLANDE				
COMGEST GROWTH EME MKT-E RZA	EUR	9 000	255 780,00	0,59
COMGEST GROWTH JPN EUR I ACC	EUR	40 000	453 600,00	1,06
IBOXX USD GOVT 3 7 FD	USD	22 500	2 665 893,67	6,19
MUZI-LO SH-CDT YLD HED EU ACC	EUR	3 000	336 000,00	0,78
SPDR SP 500 ETF	USD	1 200	519 138,46	1,20
TOTAL IRLANDE			4 230 412,13	9,82
LUXEMBOURG				
ABER GL-JPN SMLL COMP-I2EUR	EUR	25 000	536 620,00	1,25
AMUNDI CASH USD -IU- CAP	USD	700	742 931,22	1,72
BDLCM FUNDS-DURANDAL - CLASSE E	EUR	9 000	956 250,00	2,22
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	EUR	3 400,004	814 334,96	1,89
DPAM L BONDS EMG MKTS SUSTAINABLE F	EUR	9 000	1 365 030,00	3,17
HELIUM FUND- CLASS I - EUR	EUR	900	1 097 343,00	2,55
LYXOR ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE	EUR	22 500	3 459 825,00	8,03
Lyxor EURO STOXX Banks UCITS ETF P Acc	EUR	3 000	386 883,00	0,90
M&G LUX OPTIMAL INCOME-EUR C ACC	EUR	140 000	1 496 390,00	3,47
NORDEA 1 ALPHA 7 MA BI EUR	EUR	4 000	445 768,80	1,04
NORD-ST RET-BIEUR	EUR	20 000	393 600,00	0,91
OCTO CREDIT COURT TERME-A	EUR	5	55 145,55	0,13
TIKEHAU SUBFIN FUND I-Acc-EUR	EUR	5 400	1 015 146,00	2,36
VONTOBEL EMERGING MARKETS CORPORATE BD I	USD	5 000	675 475,11	1,57
VONTOBEL-EM MKT DBT-HI HDG	EUR	14 000	1 557 780,00	3,62
Xtrackers Harvest CSI300 UCITS ETF 1DD	EUR	90 000	758 430,00	1,76
TOTAL LUXEMBOURG			15 756 952,64	36,59
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			35 556 726,62	82,56
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
LUXEMBOURG				
AMUNDI FTSE EPRA EUROPE REAL ESTATE UCITS ETF EUR D	EUR	10 000	315 164,00	0,73
TOTAL LUXEMBOURG			315 164,00	0,73
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival.			315 164,00	0,73

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
LUXEMBOURG				
AMUNDI FUNDS CASH EURO AU C	EUR	5 000	503 150,00	1,17
TOTAL LUXEMBOURG			503 150,00	1,17
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			503 150,00	1,17
TOTAL Organismes de placement collectif			36 375 040,62	84,46
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	-200	136 000,00	0,31
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			136 000,00	0,31
TOTAL Engagements à terme fermes			136 000,00	0,31
TOTAL Instruments financier à terme			136 000,00	0,31
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-136 000	-136 000,00	-0,31
TOTAL Appel de marge			-136 000,00	-0,31
Créances			973 215,49	2,26
Dettes			-166 202,34	-0,39
Comptes financiers			103 736,82	0,24
Actif net			43 067 856,12	100,00

Parts PATRIMOINE INTERNATIONAL AC	EUR	329 222,1956	114,45
Parts PATRIMOINE INTERNATIONAL IC	EUR	44 195,0000	121,91

7. ANNEXE(S)

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:

Nova Flexible

Identifiant d'entité juridique:

LEI : 969500DYMLRK8URCGP47

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caracteristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: ____%



Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il **promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Afin de privilégier les émetteurs les plus vertueux en matière environnementale et sociale et sans opter pour une thématique particulière, le fonds, classifié catégorie « Article 8 » au sens du Règlement « SFDR » (Sustainable Finance Disclosure Regulation), promeut des caractéristiques environnementales telles que l'impact environnemental (émissions de CO₂, utilisation d'eau, objectifs climatiques...), et sociales telles que les conditions de travail (parité salariale, protection des employés...).

Si aucun indicateur de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques ESG promues, le fonds a atteint les objectifs qu'il s'était fixé, à savoir :

Pour la partie du portefeuille investie en OPC, ETF/tracker :

- Une proportion majoritaire d'investissement dans des OPC, ETF/Trackers classés article 8 ou article 9 au sens du règlement SFDR.

Pour la partie du portefeuille investie en titres vifs (Actions, Obligations)

- La prise en compte des incidences négatives dans sa politique d'exclusion ainsi que dans la constitution de la note ESG
- La réduction de son univers d'investissement de 20% par élimination des sociétés les moins bien notées en E, S, G et/ou ESG .

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? et par rapport aux périodes précédentes ?***

Le fonds n'a pas défini d'indicateurs de durabilité

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Nous n'avons pas d'objectif d'investissement durable pour ce fonds et ne mesurons pas d'investissements durables mais prenons en compte les caractéristiques ESG dans nos décisions d'investissement.

— — — ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont pris en compte dans les décisions d'investissements car lorsqu'un gérant analyse une valeur, il étudie la notation ESG de cette valeur au travers de la notation du modèle de MSCI Research. Les notes MSCI des piliers E, S, G et ESG permettent de contribuer à l'élimination de 20% minimum des valeurs les plus mal notées de son univers d'investissement.

— — — ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:***

Oui, nous excluons toute entreprise qui viole le Pacte Mondial des Nations Unies. Nous incluons également dans nos analyses les controverses de violation des droits de l'homme et du droit du travail ainsi que l'existence de politiques dédiées à ce sujet. Le modèle de notation ESG (source MSCI) prend en compte ses principes à travers les indicateurs sociaux et de gouvernance.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liées aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption. Comme décrit ci-dessus, les indicateurs concernant les incidences négatives sont pris en compte dans les décisions d'investissements de Nova Flexible, les gérants étudiant la notation ESG des investissements afin de conduire leur approche en amélioration de note et de respecter leur engagement relatif à la part d'investissement durable du portefeuille.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Top 15	Classification SFDR	% actifs	Pays
Palatine Monétaire	8	9%	France
Lyxor EUROMTS 5-7Y Investment Grade	6	7%	Luxembourg
PARETO NORDIC CROSS CREDIT	8	6%	Luxembourg
Amundi Cash EUR	8	5%	Luxembourg
iShares USD Treasury Bond 3-7yr ETF	8	5%	Irlande
BNP Paribas Easy MSCI Emerging	8	5%	Luxembourg
Lyxor MSCI World Ucits ETF	8	3%	France
Amundi S&P 500 ESG UEAC ETF	8	3%	Irlande
iShares iBonds Dec 2028 Term E	8	3%	Irlande

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence à savoir : 1^{er} janvier 2024 – 31 décembre 2024

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Amplegest Long Short	8	2%	France
Xtr S&P USD-1C-Acc (254)	8	2%	Irlande
BNP PARIBAS EASY JPM ESG EMU	8	2%	Luxembourg
Octo Crédit Value Investment Grade	8	2%	France
Axa Euro Short duration HY	8	2%	Luxembourg
Invesco MSCI World ESG Universal	8	2%	Irlande

Au 31.12.2024, le fonds était investi à hauteur de 82.1% dans des OPC, ETF/trackers classés article 8 ou 9 au sens SFDR et était investi à hauteur de 2.7% en titres vifs respectant l'approche en sélectivité (notes ESG des valeurs du portefeuille supérieures à celle des 20% les moins bien notées de l'univers d'investissement).

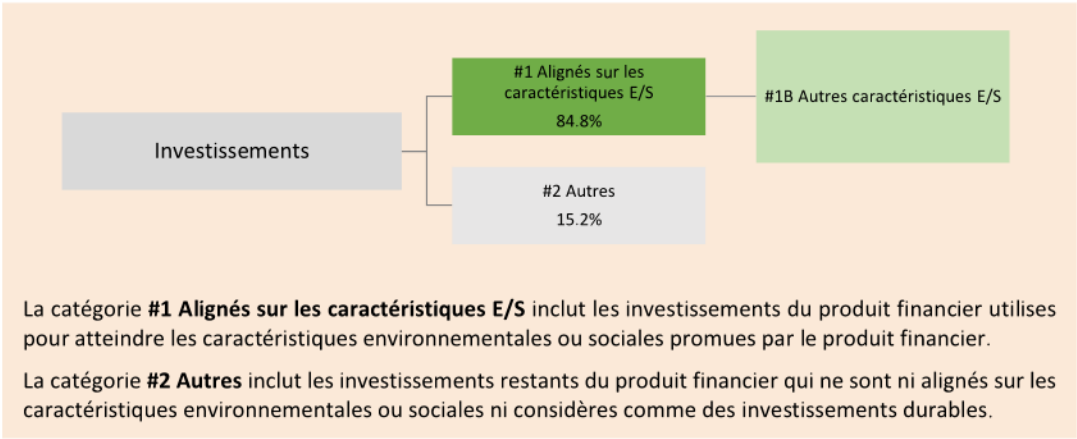


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité était de 0% sur l'année 2024.

Quelle était l'allocation des actifs ?

84.8% des investissements étaient dans la catégorie « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S.



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les secteurs sont les suivants :

- 37% Non concerné,
- 13% Technologies de l'information,
- 10% Financières,
- 6% Consommation discrétionnaire,
- 4% Communication,
- 5% Santé,
- 4% Consommation non cyclique,
- 2% Energie,
- 5% Industrie,

- 3% Matériaux,
- 1% Immobilier,
- 1% Services aux collectivités,
- 1% Automobiles et composants,
- 1% services financiers,
- 1% Voyages et Loisirs,
- 1% distribution.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

N/A

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**



Oui



Dans le gaz fossile



l'énergie nucléaire

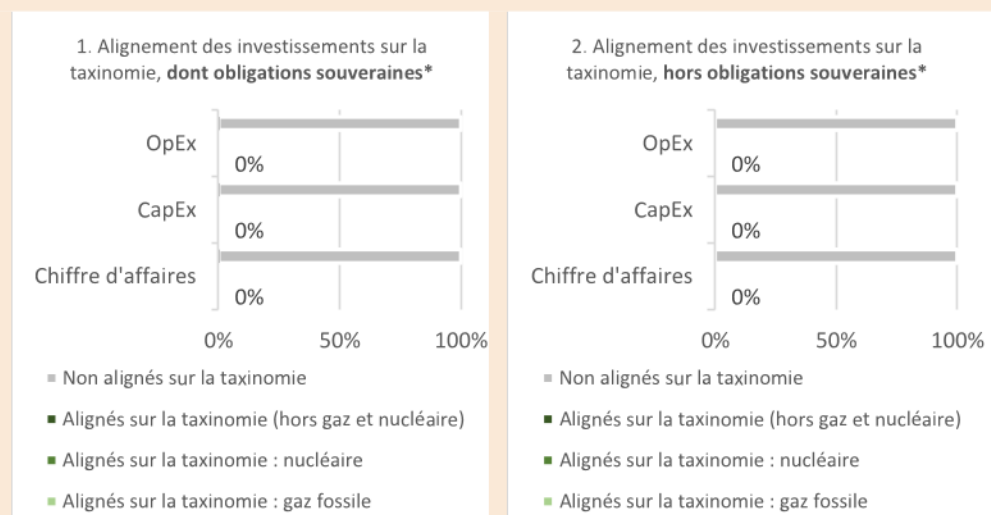


Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part était de 0%.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

La part de pourcentage d'investissement aligné à la taxonomie de l'UE était de 0,1% au 31.12.2024.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

N/A



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

La catégorie « #2 Autres» inclut en majorité la liquidité qui n'est pas soumise à des garanties environnementales et sociales minimales. Cette catégorie représentait 15,2% de l'actif du fonds au 31.12.2024.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Nous avons envoyé au total 29 lettres d'engagements pour l'ensemble de la gamme d'Amplegest, afin d'entamer un dialogue sur des sujets environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance en 2024.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence est celui de l'OPC. Le fonds n'a pas d'indice de référence durable.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***
N/A
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***
N/A
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
N/A
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Veuillez vous référer à la première question.